

Œuvres militaires du Grand-Frédéric

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **3 (1858)**

Heft 10

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-328598>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE SUISSE

dirigée par F. LECOMTE, capitaine d'état-major fédéral.

N° 10

Lausanne, 28 Mai 1858

III^e Année

SOMMAIRE. — Œuvres militaires du Grand-Frédéric. — Réponse à la Gazette militaire suisse, sur l'auteur du mémoire publié dans notre n° 24 de l'année dernière. — Rapport du département militaire fédéral pour l'année 1857. — A propos de la loi de Foresta. — Circulaire et programme pour la réunion de la Société militaire suisse. — Chronique.

ŒUVRES MILITAIRES DU GRAND-FRÉDÉRIC.

Au milieu des innombrables ouvrages militaires qui se publient en Europe et surtout en Allemagne, c'est avec plaisir qu'on voit surgir de temps en temps des publications qui dépassent de la tête toutes les autres et qui servent pour les études comme d'utiles jalons parmi les broussailles. Si, dans les siècles précédents, les militaires avaient peine à trouver les moyens de s'instruire théoriquement de leur métier ainsi que le remarquait le maréchal de Saxe, aujourd'hui ils ont une ~~peine d'un~~ autre genre, c'est celle de choisir les livres réellement utiles, parmi les milliers qui se publient chaque année et qui alimentent les nombreuses librairies exclusivement militaires de notre époque.

Mais s'il est difficile de guider son choix dans ce dédale de publications souvent opposées de vues, il est cependant un moyen de se retrouver, c'est de rendre sa boussole dans les écrits des grands capitaines et dans ceux qui les ont reproduits et médités. On est sûr, au moins, d'y trouver les fruits de l'expérience plutôt que l'élaboration de systèmes abstraits.

Aux hommes seuls qui ont eu l'occasion de diriger de grandes opérations militaires à plusieurs reprises, ou qui s'en sont profondément pénétrés par leurs investigations, il appartient de poser des règles, sur les matières si controversables de la science de la guerre. Mais le nombre des hommes qui pénètrent les secrets de la guerre sans en avoir eux-mêmes une grande expérience personnelle, est fort restreint. Chacun ne peut, comme Jomini, publier à l'âge de 23 ans des traités profonds et justes sur l'art de la guerre. Quand les généraux qui ont dirigé plusieurs fois avec succès de grandes opérations, ont bien voulu écrire, pour l'instruction de leurs officiers, leurs paroles doivent être pesées, car elles ont en leur faveur la sanction de l'expérience.

Telles sont celles du Grand-Frédéric, du vainqueur de Leuthen, de Kollin, de Prague et de tant d'autres grandes batailles de la guerre de sept ans. Ses paroles

sont instructives, nettes et simples comme celles de tous les grands hommes de guerre, comme les *Instructions de Turenne*, comme les *Dictées* de Napoléon.

En s'inspirant de telles autorités, tout en sachant judicieusement tenir compte des différences de temps et de lieux, on ne risquera jamais de s'égarer dans la route des études militaires.

Mais ce qui fait le mérite supérieur des œuvres du Grand-Frédéric, c'est qu'elles sont plus complètes sur l'art de la guerre que toutes celles qui les précédèrent. Elles commencent aux règlements de l'école de soldat pour finir aux grandes opérations des projets de campagne ; elles traitent du service intérieur, comme de l'emploi de toutes les armes et des sièges. On peut y faire, en quelque sorte, un cours complet d'art militaire, en tenant compte, nous le répétons, des différences de temps et de lieux, car Frédéric a écrit pour les Prussiens seulement de son époque, et depuis lui de grands progrès ont été faits dans les parties les plus relevées de l'art de la guerre, c'est-à-dire dans le domaine de la stratégie.

Les œuvres générales du Grand-Frédéric ont déjà été publiées plusieurs fois, plus ou moins complètement, entr'autres en 1788. Mais dès lors on a retrouvé plusieurs pièces inédites de Frédéric-le-Grand, ainsi que des manuscrits plus corrects de publications déjà faites. Aussi, dans le but d'élever un monument intellectuel durable, à la mémoire de ce grand homme, le roi Frédéric-Guillaume IV décida qu'il serait publié une nouvelle édition générale des œuvres du grand roi. C'est de cette publication que nous voulons parler¹.

On sait que Frédéric-le-Grand a beaucoup écrit sur l'histoire, la littérature, la philosophie, etc., et qu'il entretenait un commerce littéraire suivi avec les principaux écrivains de son temps, spécialement avec Voltaire. Les *œuvres militaires* seules comprennent les volumes 28, 29, 30 et l'atlas. Il a en outre publié des *institutions militaires*, soit règlements de manœuvre, qu'on n'a pas cru devoir reproduire dans les œuvres militaires, ce en quoi l'on a eu tort selon nous, car ces règlements se lient intimement aux autres écrits et sont la clef et la base de ses diverses *instructions*. Nous comprenons, à un certain point de vue, que cette publication de règlements n'ait pas paru à M. Preuss, historiographe éminent, avoir un caractère assez littéraire ou assez scientifique pour figurer dans ce beau recueil ; mais nous comprenons moins facilement que cette importance ait échappé à un officier aussi distingué que M. le général de Reyher qui a aidé M. Preuss dans son travail concernant les œuvres militaires. Cette lacune dépareille gravement, à notre humble avis, cette belle publication, d'autant plus qu'une des plus grandes gloires et que les plus grands succès de Frédéric tiennent précisément à l'admirable discipline et à la supériorité manœuvrière de ses troupes, qu'il avait amenées par ses règlements.

Si le grand roi revenait aujourd'hui et qu'il pût compulser ses œuvres générales,

¹ Œuvres de Frédéric-le-Grand. Berlin, imprimerie royale, 1846-1856. 30 volumes, 1 vol. de tables, petit in-folio et 1 atlas ; édition de luxe (éditée par M. Preuss, historiographe de Brandebourg). Cette collection a été acquise récemment par la Bibliothèque cantonale vaudoise.

nous sommes certains qu'il ne serait point flatté qu'on ait retranché de ce monument ce qui, suivant lui, aurait dû en être un des ornements capitaux. Ajoutons encore que quoique ces règlements soient assez connus par les emprunts qu'on en a faits dans toutes les armées de l'Europe, passés d'abord dans l'ordonnance française de 1791 par les recommandations de Guibert et par l'intermédiaire de la compilation que Mirabeau en avait faite sous le nom de *Traité de tactique*, ajoutons, disons-nous, que le texte même de ces règlements n'est point une chose commune ni généralement connue.

Or ce texte serait utile et se trouve même indispensable pour juger sainement de plusieurs points de ses *instructions*. Bon nombre de préceptes de ces *instructions* passeront ou ont déjà passé (par exemple, ses recommandations, concernant les places fortes qu'il ne faut pas laisser derrière soi, concernant les vivres, les campements, etc., dont Napoléon a montré la manière de s'affranchir) tandis que ses règlements, s'élevant jusqu'aux grandes manœuvres, sont toujours et seront longtemps encore la base de tous les bons règlements, aussi longtemps du moins que le système d'armement ne sera pas profondément modifié. Il est fort possible, comme le dit fort bien M. Preuss dans *l'avertissement*, que la publication de ces règlements eût pu paraître un hors d'œuvre en Prusse, mais il n'en eut pas été de même à l'étranger ; or Frédéric-le-Grand, comme tous les grands génies, n'est pas seulement de son pays, il appartient au monde entier.

Ceci dit, passons aux œuvres publiées dans ce recueil.

Elles sont divisées en deux parties : celles écrites en français, au nombre de 16 et celles écrites en allemand, au nombre de 38, total 54. Chacune des deux séries suit l'ordre chronologique.

En voici l'énumération, sans compter les écrits qui figurent dans ses œuvres générales, entr'autres *l'Histoire de mon temps*, le poème sur *l'art de la guerre*, etc., qui ont cependant un caractère militaire :

- TOME I^{er} (ou 28). — 1^o Les *principes généraux* de la guerre appliqués à la tactique et à la discipline des troupes prussiennes ;
2^o *Avant-propos* de l'extrait tiré des commentaires du chevalier Folard sur l'histoire de Polybe ;
3^o *Pensées* et règles générales pour la guerre ;
4^o *Instruction* pour le prince Henri, chargé du commandement de l'armée de Saxe ;
5^o *Disposition préalable* pour le maréchal Keith, en cas que les ennemis viennent attaquer le camp du roi ;
6^o *Dispositions* pour les colonels d'artillerie Dieskau et Møller ;
7^o *Réflexion* sur la tactique et sur quelques parties de la guerre, ou réflexions sur quelques changements dans la façon de faire la guerre ;
8^o *Instruction* pour les généraux-majors de cavalerie.

- TOME II^e (ou 29). — 1^o *Eléments de castramétrie et de tactique* ;
2^o *Avant-propos* ;
3^o *Règles de ce qu'on exige d'un bon commandeur de bataillon en temps de guerre* ;
4^o *Réflexions sur les projets de campagne* ;
5^o *Des marches d'armée, et de ce qu'il faut observer à cet égard* ;
6^o *Projet de campagne* ;
7^o *Instruction pour le prince héréditaire de Brunswick* ;
8^o *Réflexions sur les mesures à prendre au cas d'une guerre nouvelle avec les Autrichiens, en supposant qu'ils suivent la même méthode d'une défensive rigide comme dans la dernière campagne de 1778.*

Le TOME III^e (ou 30), les pièces rédigées en allemand, au nombre de 38. Ce sont des *instructions spéciales* et des ordres de circonstance à divers officiers.

La plupart de ces écrits étaient déjà connus, les uns en entier, les autres partiellement ; quelques-uns, en revanche, sont mis au jour pour la première fois.

Les *principes généraux de la guerre* étaient déjà connus, mais imparfaitement ; car ils avaient été écrits par le roi en français ; il en fit faire un extrait en allemand pour ses généraux, qu'il leur remettait sous le sceau du secret. Une de ces traductions tomba, par un prisonnier, entre les mains des Autrichiens, qui la publièrent ; celle-ci fut traduite en français, puis retraduite en allemand, de sorte qu'à la suite de ces diverses transformations, quelques variantes assez importantes ont été apportées au texte primitif. C'est ce texte primitif, en français, qui est publié dans cette collection.

Enfin, par cette publication, la question souvent controversée de l'authenticité de la fameuse *Instruction secrète dérobée à Frédéric-le-Grand* nous paraît définitivement jugée ; il ressort des divers renseignements de M. Preuss que cette pièce, publiée dans diverses collections des œuvres de Frédéric, ne doit pas lui être attribuée et qu'elle n'est pas de lui.

Comme on a pu le voir par l'énumération ci-dessus, les principaux ouvrages militaires de Frédéric-le-Grand, c'est-à-dire les *principes généraux, de la castramétrie, des projets de campagne, les pensées générales sur la guerre, les règles pour un bon commandeur de bataillon*, etc., ont été écrits en français ; ces deux dernières n'étaient pas connues. Les instructions écrites en allemand ont plutôt un caractère spécial et de circonstance.

Tout ce qui se rattache à ce grand capitaine ayant un immense intérêt pour les militaires de tous les pays, nous regrettons encore qu'on n'ait pas ajouté à ses œuvres, au moins en note, si non dans le texte, les ouvrages publiés non point par lui, mais sous sa direction et sous son inspiration.

Espérons que cette publication intéressante provoquera encore des recherches et

des trouvailles nouvelles, qu'on retrouvera, par exemple, quelques documents perdus, ainsi la première instruction aux hussards, et que ceux-ci seront publiés dans un appendice. Dans ce cas nous émettrions le vœu qu'on profitât de cette occasion pour publier, en même temps, les *institutions* ou *règlements*, les ouvrages émanant de lui par intermédiaire et même enfin, à titre de renseignements dans une note, ces pièces, qui lui ont été longtemps attribuées, et sur lesquelles on a encore des doutes, afin que chaque lecteur puisse en juger par lui-même. De cette façon on aura un monument complet et solide.

RÉPONSE A LA GAZETTE MILITAIRE SUISSE,

SUR L'AUTEUR DU MÉMOIRE PUBLIÉ DANS NOTRE N° 24 DE
L'ANNÉE DERNIÈRE.

Dans son n° 33, la *Gazette militaire* de Bâle a élevé des doutes sur la question de savoir si le Mémoire publié dans notre n° 24 de l'année dernière était oui ou non du général russe Schweikonski. L'auteur de la *rectification historique*, publiée par ce journal, pensait que le Mémoire était plutôt d'un colonel anglais Tinseau, chef d'état-major de la colonne de droite de l'armée russe. — Nous avons prié M. le général Dufour, à l'obligeance duquel nous devons la publication de ce Mémoire, de nous faire savoir ce qu'il pensait de la rectification historique de la *Gazette militaire suisse*. Nous ne croyons pouvoir mieux faire qu'en publiant la réponse que M. le général Dufour a bien voulu faire à notre demande, réponse qui est de nature à mettre dans son vrai jour l'importance historique du Mémoire sur la marche de Souwarow en Suisse.

Genève, le 19 mai 1858.

A Monsieur le Rédacteur de la *Revue militaire suisse*.

Monsieur,

Le mémoire très curieux sur la marche de Souwarow à travers nos Alpes, dont j'ai envoyé la copie à la rédaction de la *Revue militaire suisse*, porte la date *Coire, le 10 octobre 1799*. Or l'avant-garde de l'armée russe, conduite par le général Auffenbourg, est arrivée dans cette ville le 5, et le maréchal Souwarow seulement le 8. Ainsi l'auteur du mémoire faisait très probablement partie de l'état-major russe.

Le mémoire ne porte, il est vrai, aucune signature ; mais on y trouve ces mots : « *Je conduisais* cette droite (la colonne tournante par le val Canaria) et *je ne pus jamais* déterminer les Russes à gagner tout de suite depuis Airolo la cime des montagnes, etc. » Or, dans les mémoires de Masséna on lit, p. 378 du tome III^e, que c'est le général Schweikonski qui a conduit la colonne de droite forte de huit bataillons. D'après cela, il était bien naturel de conclure que l'auteur du mémoire était le général Schweikonski lui-même.